

2	2	2	2	2	2	Priorité
0	0	0	0	0	0	1
2	2	2	2	2	2	2
2	3	4	5	6	6	3

Objectifs, Actions & Sous-actions						
Objectif I	Améliorer la connaissance des sites de reproduction du Martinet noir et du Martinet à ventre blanc dans la ville de Saint-Étienne, pour mieux les préserver d'ici 2026.					
<b>Action 1.1</b>	<b>Poursuivre l'inventaire des sites de nidifications des deux espèces à Saint-Étienne, commencé en 2019 de la manière la plus exhaustive possible.</b>	X	X	X	X	1
sous-action 1.1.1	Formaliser un protocole d'inventaire des sites de nidification	X				
sous-action 1.1.2	Réaliser dès le début de l'été des prospections annuelles des sites de nidifications	X	X	X	X	
sous-action 1.1.3	Valoriser les données obtenues par la réalisation de cartographie	X	X	X	X	
<b>Action 1.2</b>	<b>Mobiliser et former de nouveaux bénévoles pour compléter l'inventaire des deux espèces.</b>	X	X	X	X	1
sous-action 1.2.1	Faire régulièrement des appels à bénévoles pour poursuivre l'inventaire des martinets	X	X	X	X	
sous-action 1.2.2	Organiser annuellement une formation des bénévoles pour reconnaître et compter les sites de nidification	X	X	X	X	
sous-action 1.2.3	Créer des petits groupes de bénévoles pour réaliser les prospections	X	X	X	X	
sous-action 1.2.4	Promouvoir l'enquête participative Martinets et Hironnelles de l'ABI de SEM	X	X	X	X	
<b>Action 1.3</b>	<b>Partager la connaissance des sites de reproduction.</b>	X	X	X	X	1
sous-action 1.3.1	Mettre à disposition annuellement les données numérisées à la ville, l'EPASE, Cap Métropole, Habitat et Métropole et toute structure en faisant la demande via une convention.	X	X	X	X	
Objectif II	Organiser un suivi des populations des Martinets noirs et à ventre blanc à Saint-Étienne d'ici 2026.					
<b>Action 2.1</b>	<b>Élaborer un protocole de suivi des sites de nidification: choisir des zones d'échantillonnages pertinentes, à effectuer à intervalles fixes.</b>			X	X	3
sous-action 2.1.1	Créer un protocole de suivi formalisé en partenariat avec le CEFE de Montpelier			X		
sous-action 2.1.2	Choisir des zones pertinentes pour le suivi en fonction des prospections déjà réalisées			X		
sous-action 2.1.3	Mettre en place le suivi à intervalle fixe			X		
<b>Action 2.2</b>	<b>Développer et former un réseau de bénévoles pour suivre et surveiller l'occupation des sites de nidification des martinets.</b>			X	X	2
sous-action 2.2.1	Recontacter les bénévoles précédemment mobilisés pour l'inventaire des sites de nidification			X	X	
sous-action 2.2.2	Faire un nouvel appel aux bénévoles			X	X	
sous-action 2.2.3	Organiser une réunion d'information et de formation au protocole de suivi			X	X	
sous-action 2.2.4	Créer des petits groupes de bénévoles pour réaliser les suivis			X	X	
sous-action 2.2.5	Attribuer les zones de suivi au groupes de bénévoles			X	X	
<b>Action 2.3</b>	<b>Actualiser l'inventaire digitalisé avec les nouvelles données de suivi d'occupation des nids.</b>	X	X	X	X	1
sous-action 2.3.1	Transférer les données de terrain dans la base de données	X	X	X	X	
sous-action 2.3.2	Réaliser des cartographies des données	X	X	X	X	
<b>Action 2.4</b>	<b>Développer de nouveaux outils pour faciliter l'inventaire et le suivi des Martinets</b>	X	X	X	X	2
sous-action 2.4.1	Équiper au moins un nichoir artificiel de Martinet noir et nichoir artificiel de Martinet à ventre blanc d'un système vidéo permettant un suivi sur le moyen terme (10 ans min)			X	X	
sous-action 2.4.2	Réfléchir à la mise en place d'un suivi au travers de la bioacoustique en partenariat avec l'Université			X	X	
sous-action 2.4.3	Réfléchir à la mise en place d'une application permettant de faciliter l'inventaire et le suivi des sites de reproduction en partenariat avec Télécom			X	X	
Objectif III	Préserver ou compenser tous les sites de nidification connus des deux espèces de martinets à Saint-Étienne voués à être détruits, et ce dès 2023					
<b>Action 3.1</b>	<b>Identifier annuellement la liste des bâtiments "à risque" pour les Martinets.</b>	X	X	X	X	1
sous-action 3.1.1	Réaliser chaque année la liste des bâtiments voués à être détruit, en collaboration avec la ville	X	X	X	X	
sous-action 3.1.2	Comparer la liste des bâtiments voués à la déconstruction avec la base de données "Martinets"	X	X	X	X	
sous-action 3.1.3	Hierarchiser les bâtiments au regard des dates prévisionnelles de destruction et du nombre de nids	X	X	X	X	
sous-action 3.1.4	Vérifier sur le terrain la présence ou non de Martinets	X	X	X	X	
<b>Action 3.2</b>	<b>Proposer des solutions techniques d'intégration de l'enjeu des Martinets dans le bâti neuf, pour le bâti voué à être déconstruit.</b>	X	X	X	X	1
sous-action 3.2.1	Réflexion sur la compensation des sites de nidifications présent dans le bâti voué à être détruit	X	X	X	X	
sous-action 3.2.2	Accompagner les structures en charge de la destruction (VSE, EPASE...) afin de mettre en place la séquence ERC	X	X	X	X	
sous-action 3.2.3	Mettre en place un SIG dédié permettant de réaliser le suivi des nichoirs artificiels installés	X	X	X	X	
sous-action 3.2.4	Mettre en place un suivi pour confirmer la réussite ou non de la compensation	X	X	X	X	
<b>Action 3.3</b>	<b>Favoriser la compensation des impacts sur les populations de Martinets de Saint-Étienne.</b>	X	X	X	X	1
sous-action 3.3.1	Réaliser un catalogue des sites de compensation : lister les adresses susceptibles d'accueillir des nichoirs artificiels et identifier les emplacements idéaux de pose	X	X	X	X	
sous-action 3.3.2	Accompagner des projets pilotes d'aménagement de nichoirs artificiels sur les sites de compensation	X	X	X	X	
sous-action 3.3.3	Mettre en place un protocole de compensation pour le bâti déjà détruit	X	X	X	X	
sous-action 3.3.4	Actualisation de la cartographie des différents nichoirs artificiels posés (action 3.2)	X	X	X	X	
sous-action 3.3.5	Mettre en place un suivi pour confirmer la réussite ou non de la compensation	X	X	X	X	
Objectif IV	Former et sensibiliser les professionnels de l'urbanisme et du bâti à l'enjeu de préservation des martinets dans l'aménagement du bâti stéphanois d'ici 2026.					
<b>Action 4.1</b>	<b>Organiser un temps de rencontre entre les professionnels du bâtiment et des référents martinets (pour partager sur l'enjeu de la cohabitation) lors d'un atelier U2B.</b>	X	X			2
sous-action 4.1.1	Convier les acteurs du bâti à une réunion d'information	X	X			
sous-action 4.1.2	Réaliser un diagramme de présentation du projet	X				
sous-action 4.1.3	Réaliser et diffuser une plaquette à destination des professionnels du bâti	X				
<b>Action 4.2</b>	<b>Mettre à disposition des professionnels un guide technique "Martinets et bâtis".</b>	X	X			2
sous-action 4.2.1	Adapter le guide technique biodiversité et bâti de la LPO France à la problématique stéphanoise	X				
sous-action 4.2.2	Diffuser le document auprès des professionnels du bâti	X	X	X		
Objectifs V	Sensibiliser tous les propriétaires du bâti stéphanois hébergent des martinets chez eux à l'enjeu de la préservation des martinets.					
<b>Action 5.1</b>	<b>Réaliser et distribuer d'un flyer sur l'enjeu de la préservation des martinets à destination des propriétaires des bâtiments abritant des sites de reproduction.</b>	X				1
sous-action 5.1.1	Créer une liste des adresses avec au moins une espèce de martinets présente sur le bâti, à actualiser annuellement	X	X	X	X	
sous-action 5.1.2	Réaliser et diffuser une plaquette informative sur l'adaptation des travaux à destination des propriétaires.	X				
sous-action 5.1.3	Réaliser et distribuer un flyers à destination des propriétaires	X				
Objectif VI	Faire des martinets un emblème du patrimoine naturel de la ville de Saint-Étienne d'ici 2026.					
<b>Action 6.1</b>	<b>Informez et sensibilisez le grand public.</b>	X	X	X	X	2
sous-action 6.1.1	Actualiser et créer des outils pédagogiques et de communication adaptés aux différents publics	X	X	X	X	
sous-action 6.1.2	Communiquer par le biais des médias traditionnels (Presse locale, Télévision, etc...) et des médias sociaux (Réseaux sociaux, YouTube, etc...)	X	X	X	X	
sous-action 6.1.3	Recenser les œuvres existantes sur les martinets (livres, spectacle, vidéo)	X	X	X	X	
sous-action 6.1.4	Réaliser un ou plusieurs projets associant art, design et martinets (ex : une fresque)	X	X	X	X	
sous-action 6.1.5	Intégrer les martinets dans un projet de balade sonore (école des mines, LPO, VSE)	X	X	X	X	
sous-action 6.1.6	Organiser annuellement la journée mondiale du martinet à Saint-Étienne	X	X	X	X	
sous-action 6.1.7	Sensibiliser les scolaires	X	X	X	X	
sous-action 6.1.8	Valoriser le plan de sauvegarde et les actions mises en places avec la création d'une exposition	X	X			
sous-action 6.1.9	Réalisation d'un bilan annuel de toutes les actions de communications réalisées	X	X	X	X	
Objectif VII	Coordonner les actions et favoriser la coopération pour la conservation des martinets à Saint-Étienne.					
<b>Action 7.1</b>	<b>Élaborer un plan de diffusion et de communication, de ce même plan.</b>	X	X			3
sous-action 7.1.1	Organiser annuellement un COPIL	X	X	X	X	
sous-action 7.1.2	Diffuser le plan de sauvegarde	X	X			
sous-action 7.1.3	Réaliser et diffuser une plaquette de présentation du plan	X	X			
<b>Action 7.2</b>	<b>Organiser des événements autour de la thématique des martinets en ville.</b>	X	X			3
sous-action 7.2.1	Organiser des conférences & des tables rondes	X	X			
sous-action 7.2.2	Organiser des sorties découverte des martinets (comptage, suivi des sites de nidification)	X	X			
sous-action 7.2.3	Associer les différents supports créés (plaquette, affiches, expo) dans divers événements existant	X	X			
sous-action 7.2.4	Réaliser un bilan annuel de toutes les actions de communications réalisées	X	X			
<b>Action 7.3</b>	<b>Communiquer régulièrement entre les villes protectrices des martinets et hironnelles afin d'échanger sur les avancées effectuées.</b>	X	X	X	X	3
sous-action 7.3.1	Développer un réseau de personnes impliquées dans la protection des martinets et des hironnelles	X	X	X	X	
sous-action 7.3.2	Organiser des échanges professionnels	X	X	X	X	
<b>Action 7.4</b>	<b>Bilans du plan et évaluations</b>	X	X	X	X	3
sous-action 7.4.1	Bilans techniques et financiers annuels	X	X	X	X	
sous-action 7.4.2	Évaluation finale	X				